

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 65 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 18 Absent(s) excusé(s) : 31 Absent(s) : 5</i>
--	---	---

Date de convocation : 24 mai 2022

Vote(s) pour : 83
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 30 mai 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-05-30-CM-2.1 :

Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation de représentants.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-21 prévoyant la possibilité pour le Conseil de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation de ses représentants,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation de représentants supplémentaires, issus du milieu associatif, à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et de représentants dans des organismes.

Pour extrait conforme
Metz, le 31 mai 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20220530-2022-0530-DC2-1-DE

Numéro de l'acte : 2022-0530-DC2-1
Date de décision : lundi 30 mai 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation de représentants
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 01/06/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220530-2022-0530-DC2-1-DE
Document principal : 99_DE-2-1.pdf

Historique :

01/06/22 10:18	En cours de création	
01/06/22 10:47	En préparation	Catherine DELLES
01/06/22 11:06	Reçu	Catherine DELLES
01/06/22 11:08	En cours de transmission	
01/06/22 11:10	Transmis en Préfecture	
01/06/22 11:20	Accusé de réception reçu	

